

Direction des sports - Gymnase du Planet - 06510 CARROS - 04 93 29 06 34

servicesports@ville-carros.fr

Site : www.ville-carros.fr

Règlement intérieur

Vacances multisports 7-16 ans

1- FONCTIONNEMENT

Le dispositif « vacances multisports » de la ville de Carros est mis en place par la direction des sports sur la 1^{ère} semaine des vacances d'automne, d'hiver, de printemps et 3 ou 4 semaines au mois de juillet.

Pendant les périodes définies précédemment, les sites sont définis ci-dessous :

	Lieu d'accueil
1 ^{ère} semaine d'hiver	Gymnase
1 ^{ère} semaine de printemps	Gymnase
1 ^{ère} semaine de juillet	C.F.A.
2 ^{ème} semaine de juillet	C.F.A.
3 ^{ème} semaine de juillet	C.F.A.
4 ^{ème} semaine de juillet	C.F.A.
1 ^{ère} semaine d'automne	Gymnase

Le dispositif « vacances multisports » accueille en priorité les enfants de la commune ; et dans la mesure des places disponibles, les enfants extérieurs à la commune.

2- HORAIRES

Pendant les périodes définies précédemment, la structure accueille vos enfants de 7h30 à 18h. Accueil le matin entre 7h30 et 9h et en fin de journée de 17h à 18h.

Ces horaires doivent impérativement être respectés par les parents.

Ces horaires peuvent être modifiés pour un motif entrant dans le cadre des activités de la structure (départ et/ou retour d'une sortie par exemple).

*Les parents ayant donné l'autorisation à leurs enfants de rentrer seul seront libérés à partir de 17h.

En cas de demande particulière, celle-ci devra être formalisée par le responsable légal de l'enfant sur un document spécifique fourni par la direction.

*Les enfants non repris après 18h seront obligatoirement conduits à la gendarmerie de Carros.

*La responsabilité de la ville sera dérogée dès la fermeture du service public.

3- TARIFS

Les tarifs « vacances multisports » sont fixés par délibération du conseil municipal.

Règlement : le paiement s'effectue à l'inscription.

4- ABSENCE

Toute absence non justifiée par un certificat médical sur la semaine complète ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

5- IMPAYÉS

Les paiements non acquittés en temps voulu entraîneront un refus d'inscription aux vacances suivantes, indépendamment des poursuites en recouvrement exercées par le trésor public.

6- INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font au bureau de la direction des sports – gymnase de Carros – quartier du Planet 06510 CARROS – 04 93 29 06 34

- Un formulaire d'inscription est à retirer au bureau de la direction des sports ou à télécharger sur le site de la ville www.ville-carros.fr

Documents à fournir :

- L'original du carnet de santé ou un certificat médical de vaccinations obligatoires à jour
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile (RC) ou scolaire en cours
- Attestation de paiement de quotient familial (à défaut avis d'imposition année N-1)
- Livret de famille et en cas de séparation, la décision de justice ou des attestations des parents séparés sans jugement spécifiant l'organisation de la garde et la répartition des frais.
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) : quittance de loyer, facture de GDF, EDF, téléphone fixe ou abonnement internet.

VACANCES MULTISPORTS	Période d'inscriptions carrossois		Période d'inscriptions extérieurs	
	Début	Fin	Début	Fin
1 ^{ère} semaine des vacances d'hiver	8 semaines avant le début du stage	La semaine précédant le début du stage	5 semaines avant le stage	La semaine précédant le stage
1 ^{ère} semaine des vacances de printemps	8 semaines avant le début du stage	La semaine précédant le stage	5 semaines avant le stage	La semaine précédant le stage
1 ^{ère} semaine de juillet 2 ^{ème} semaine de juillet 3 ^{ème} semaine de juillet 4 ^{ème} semaine de juillet	10 semaines avant le début du stage	La semaine précédant le stage	5 semaines avant le stage	La semaine précédant le stage
1 ^{ère} semaine des vacances d'automne	7 semaines avant le début du stage	La semaine précédant le début du stage	4 semaines avant le stage	La semaine précédant le stage

7- SANTE (fiche sanitaire de liaison à remplir obligatoirement)

Aucun médicament ne sera donné à l'enfant sauf si une ordonnance lisible est fournie. Les enfants fébriles, fatigués, en phase aiguë de maladie, ne seront pas acceptés. En cas de maladie dans la journée, les parents s'engagent à récupérer leur enfant dans les plus brefs délais après l'appel téléphonique de la direction.

Dans le cas d'un problème de santé sévère indiquée sur la fiche sanitaire de liaison (asthme sévère, diabète, allergie grave,...), une rencontre obligatoire entre la direction et la famille conditionnera une inscription définitive.

8- PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Les programmes d'activités affichés et/ou diffusés sont indicatifs et non contractuels

9- AFFAIRES PERSONNELLES

L'enfant doit être habillé avec une tenue sportive adaptée :

- Short ou pantalon de sport (jogging ou survêtement)
- Chaussures de sport, chaussettes

- Sac à dos avec bretelles
- Une bouteille/gourde d'eau (1,5 L)
- Casquette
- Maillot de bain (caleçon interdit) serviette, bonnet de bain
- Crème solaire

La ville de Carros et la direction des sports se dégagent de toute responsabilité en cas de perte ou de vols et/ou de détérioration de vêtements et/ou objets personnels.

10- REPAS et COLLATION

La famille fournit le pique-nique quotidien de l'enfant en se basant sur les recommandations jointes en annexes à ce règlement.

Une collation sera fournie à l'enfant par la direction des sports.

11- ATTITUDE ET COMPORTEMENT

Le dispositif « vacances multisports » est un temps de loisirs sportifs qui favorisent également l'acquisition de valeurs fortes (respect de soi, des autres, des adultes, de son environnement).

C'est pour cette raison que :

↳ Tout enfant faisant preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité, fera l'objet selon les cas et après un entretien, auquel le(s) responsable(s) légal(aux) aura(ont) été convoqué(s), d'un avertissement, d'une exclusion temporaire ou définitive par la direction des sports

12- ANNEXES

A1 Formulaire d'inscription

A2 Projet Pédagogique

A3 Recommandations concernant l'alimentation (pique-nique) et le sommeil

A4 Charte de bonne conduite

A5 Fiche Sanitaire de liaison